

**CARNET DE BORD
DU PROFESSEUR DES ECOLES STAGIAIRE
PROMOTION « PESmaker »**

NOM : **PRENOM :**

TUTEUR :

CIRCONSCRIPTION :

ECOLE :

NIVEAU :

2011- 2012

1 - L'ANNEE DE FORMATION DES PROFESSEURS DES ECOLES STAGIAIRES

La formation doit s'effectuer sur 54 jours et l'Obligation Réglementaire de Service représente 162 jours

MODALITES DE LA FORMATION	DATES	CONTENUS GENERAUX	Nombre de jours de formation (54)	LIEUX	PERSONNELS CONCERNES
ACCUEIL	16/08/2011 matin	Présentation de l'Académie : projet académique, réformes en cours, les plans d'actions académiques, les expérimentations ainsi que le dispositif de formation.	(1)	Université	Recteur –SG - DRH – IA - Corps d'inspection- chef DIFOR
	16/08/2011 après midi	Présentation détaillée du dispositif de formation aux fonctionnaires stagiaires. Rôle et la place des corps d'inspection par degré d'enseignement. Regroupement avec les IEN référents par bassin : compétence 1 du référentiel : « agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable ».		Bassins	IEN + chargé de mission
	17/08/2011	Matin (équipe pédagogique de l'école) Accueil dans les écoles / premier conseil des maîtres (structure pédagogique, projet d'école, règlement intérieur, tableau de service, échanges de services, planning d'occupation des espaces communs, ...) Après midi (MAT ou EMF) Préparation matérielle de la classe, choix des outils, Particularité (profil des élèves) Projet de classe, Programmation annuelle, cahier journal ...	(1)	Ecole d'affectation du PES	Directeurs Equipe pédagogique Tuteurs et BDFC
ACCOMPAGNEMENT INTENSIF du 18/08/2011 au 30/09/2011	REGROUPEMENT 1 14/09/2011 et 28/09/2011	Permettre aux stagiaires, dans le cadre d'entretiens individualisés de faire connaître leurs besoins en formation concourant ainsi à la personnalisation de la formation qui leur sera dispensée. Premiers éléments incontournables du métier (préparation, progression, unités d'apprentissage, outils de l'enseignant, outils des élèves, documents officiels de référence [programmes et instructions]...) Ressources disponibles (académie circonscription) Grilles d'observation pour le retour en classe	(2) mercredis	Bassins	Tuteurs IEN et CPC
	CONDUITE DE CLASSE 24/08/2011 et 21/09/2011	Formation commune au premier et second degré : Conduite de classe Développer le travail collectif et les liens entre recherches et actions. Les contenus des deux premières journées sont : o Le positionnement de l'enseignant : compétences et valeurs, construction de l'autorité, interactions sociales élève/élève, élève/enseignant. La gestion de classe et le climat de classe : les micro-violences et leurs conséquences, facteurs de risque et mécanismes de protection, prévention et intervention.	(2) mercredis	IUFM ou Université	Référents académiques « Conduite de classe »
	RESPONSABILITE	Sous la forme d'une prise en responsabilité totale de la classe Le tuteur accompagne le stagiaire au sein et hors de la classe. Un BDFC est associé à chaque binôme tuteur/stagiaire. <u>Du 17 au 26 août 2011</u> <ul style="list-style-type: none"> Pendant la première semaine, les professeurs stagiaires sont dans leur classe en totale responsabilité. Le BDFC est présent en appui. (attaché au binôme stagiaire – tuteur). <u>Du 29 août au 16 septembre 2011</u> <ul style="list-style-type: none"> du 29 août au 16 septembre 2011 (3 semaines) : les tuteurs sont présents deux jours par semaine (lundi et mardi) dans la classe du stagiaire. Au cours de ces journées, le tuteur observe et échange avec le stagiaire sur sa pratique de classe. Un temps important est donc consacré à des activités d'analyse, à des préparations de classe, à l'utilisation des outils du maître et de l'élève. Les tuteurs sont remplacés dans leur classe par les BDFC associés. Les deux autres jours de la semaine sont destinés à un temps de formation de ces tuteurs <i>L'ensemble des compétences exposées dans le cahier des charges fera l'objet d'une observation continue avec un niveau d'exigence croissant au fil de la formation.</i>	Accompagnement 2j par semaine (soit 6)	Classe des stagiaires	IEN BDFC Tuteurs CPC

ACCOMPAGNEMENT INTENSIF du 17/08/2011 au 30/09/2011	RESPONSABILITE	<i>Au cours de cette période, les objectifs de formation se réfèrent aux compétences 2, 3, 4 et 5, et on amorce la compétence 7. Néanmoins les compétences 1 et 9 seront observées toute l'année et devront être systématiquement mises en œuvre.</i> <u>Du 19 au 23 septembre 2011</u> Les tuteurs regagnent leur classe : l'accompagnement se fait en dehors du temps de classe à raison de 3h par semaine (le mercredi matin). <u>Du 26 au 30 septembre 2011</u> Les stagiaires seront dans la classe du tuteur, à la fois observateur et acteur du fonctionnement de la classe.	Accompagnement (1) Accompagnement dans la classe du tuteur	Classe du tuteur	
		du 19/09/2011 au 23/09/2011	Formation continuée groupée : - Construction de savoirs didactiques - Approche didactique disciplinaire (lecture, mathématiques, sciences ...)	(4)	Bassins IUFM
ACCOMPAGNEMENT FILE du 17/10/2011 au 16/12/2011	RESPONSABILITE	L'accompagnement se déroule un jour par semaine (*), (stagiaires en Master 2 en responsabilité filé associé aux tuteurs MAT, jour de décharge pour les EMF) au sein ou hors de la classe. Les formateurs travaillent fortement la compétence d'auto-analyse, la pratique de la distanciation grâce à des séances d'analyses de pratiques ou de co-analyse lorsque l'on peut associer deux stagiaires pendant ces moments. <i>Les compétences 2 à 5 sont toujours travaillées mais on développe la réflexion et la pratique des compétences 6 et 7 en s'appuyant sur le socle commun de compétences.</i> - compétence 6 : prendre en compte la diversité des élèves ; - compétence 7 : évaluer les élèves.	Accompagnement 1j par semaine soit 8 jours	Classe du stagiaire	EMF (sur décharge) et MAT (remplacé par M2)
		Formation continuée filée : approfondir des savoirs didactiques et pédagogiques. - C2I2E - Spécificités de la maternelle - Approche didactique disciplinaire (lecture, mathématiques, sciences ...)	(3) mercredis	Bassins / IUFM	IENS référents PIUFM
REGROUPEMENT 2	Début décembre 2011 (**)	Régulation : Emergence des besoins disciplinaires et bilan d'étape	(1)	Circonscription	IEN et CPC
ACCOMPAGNEMENT DIFFERENCIE du 23/01/2012 au 06/07/2012	RESPONSABILITE	Les compétences sont approfondies en s'appuyant sur les trois entrées du référentiel de compétences du professeur stagiaire (connaissances, capacités et attitudes) qui déclinent les indicateurs de formation. L'accompagnement filé s'organise sous une forme plus libre et ouvre sur des domaines plus vastes en fonction de l'évolution de la construction de vos compétences. Compétence 9 à mettre en œuvre systématiquement	(8) jours minimum	Classe du stagiaire	EMF (sur décharge) et MAT (remplacé par admissibles CRPE)
		Formation continuée filée : - Socle commun - Elargissement des contenus sur des domaines plus vastes en fonction de l'évolution des compétences du stagiaire (en fonction des besoins recensés au regroupement 2)	(7) mercredis	Bassins / IUFM	IEN référents PIUFM
REGROUPEMENT 3	En juin 2012(***)	Bilan de la formation et préparation du plan T1/T2	(1)	Circonscription	IEN et CPC

(*) 8 journées filées en responsabilité les 27, 28 octobre, les 3, 10, 17, 24 novembre, les 1^{er} et 2 décembre 2011.

(**) Les IEN 1er degré organisent un temps de regroupement de leurs professeurs stagiaires et des tuteurs dans le but de faire une évaluation et de faire émerger les besoins tant disciplinaires que transversaux (entretiens individualisés).

Ces demandes permettront de construire la suite de la formation (pour la période de février à juin) pour répondre à vos besoins en priorisant et en complétant les objectifs.

(***) En fin d'année, une réunion d'une journée sera organisée avec les professeurs chevronnés et les stagiaires pour faire un bilan des acquis et élaborer les priorités de la formation en T1.

Les mercredis peuvent être utilisés soit par demi-journée soit en journée complète ou sous toute autre forme s'inscrivant dans le volume défini.

2 – LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS DU STAGIAIRE¹

Cette fiche fait l'état des lieux des acquis professionnels du stagiaire (formation initiale, notes du concours et expériences professionnelles).

<u>Formation initiale</u>	
Nom : Prénom : Date de naissance :	
Baccalauréat : Année d'obtention : Série : Mention :	
Diplôme le plus élevé ² : Année d'obtention : Mention :	
Titulaire du CLES 2 ou niveau B2 en langues / C2i2e ³	
<u>Concours (CRPE 2010/2011)</u>	<u>Notes obtenues⁴</u>
<u>Ecrit :</u> Français : /12 Histoire, géographie et instruction civique et morale : /8 Mathématiques : /12 Sciences expérimentales et de technologie : /8	<u>Oral :</u> Séquence d'enseignement en français : /12 Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable : /8 Séquence d'enseignement en mathématiques /12 Arts visuels : /8 Musique : /8 Education physique et sportive : /8
<u>Expériences professionnelles</u> (stages en entreprise, en milieu scolaire...)	

¹ La fiche de renseignements est à compléter par le stagiaire. Elle lui permet de formuler avec son tuteur son projet de formation pour l'année.

² La discipline devra être précisée.

³ Le stagiaire entoure le certificat qu'il possède.

⁴ Le stagiaire complète avec toutes les notes d'admissibilité et d'admission.

--

3 - LE STAGE EN RESPONSABILITE

COMPOSITION DE L'EQUIPE DE SUIVI⁵

CIRCONSCRIPTION : NOM DE L'IEN :		Coordonnées de l'inspection Tél : Mél :
Noms des membres de l'équipe de suivi	Qualités (MAT, EMF, CPC)	Coordonnées

Lors de chaque bilan de session, l'équipe de suivi procède à l'évaluation **du niveau d'acquisition des compétences** en utilisant les modalités définies dans les documents de référence. **Chaque bilan est retranscrit dans le livret d'évaluation et sera communiqué au stagiaire.**

⁵ Partie à compléter par le stagiaire

Cette évaluation se réalise à partir des critères déclinés dans le référentiel du bulletin de visite et des commentaires portés par les différents formateurs visiteurs dans leur synthèses de visites conseils et dans leurs bulletins de visites évaluatives.

4 - LE MODULE D'ACCOMPAGNEMENT

4.1 – ROLES ET MISSIONS DES FORMATEURS DE TERRAIN ⁶

Les postures du formateur de terrain	Le tuteur (EMF et MAT) Missions communes	Le PEMF (Missions spécifiques)	Le conseiller pédagogique de circonscription (un référent)
Personne ressource (expertise et conseil pédagogique, expertise et conseil en didactique)	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir les documents professionnels de référence en intégrant les exigences et les contraintes de la polyvalence - Accueillir dans sa classe - Effectuer des visites - Fournir les informations sur les sites et ressources utiles 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des approches pédagogiques précises (des démarches...) - Travailler sur les procédures d'apprentissage et la diversité des modèles pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> - idem PEMF - Avoir une vision plus globale du système éducatif - Analyser les évaluations nationales et orienter vers les ressources documentaires
Médiateur (organisateur du stage de pratique accompagnée, élaboration du projet de formation)	<ul style="list-style-type: none"> - Participer activement aux régulations au sein de l'équipe de suivi - Organiser précisément le premier stage de pratique accompagnée - Articuler les deux temps de la semaine : Observation et pratique accompagnée+ temps de responsabilité 	Idem	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les MAT pour l'organisation du stage de pratique accompagnée - Apporter son expertise pour l'élaboration du projet de formation
Formateur d'adulte (professionnalisation)	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en charge le projet de formation du stagiaire 	-S'impliquer dans l'accompagnement des MAT (visite conseil en binôme+ participation éventuelle à la formation des tuteurs)	<ul style="list-style-type: none"> - idem PEMF - Participer à la formation continuée et tracer des perspectives d'approfondissement de formation.
Praticien concepteur d'outils	<ul style="list-style-type: none"> - Partager et présenter ses outils professionnels élaborés pour sa classe. 	Idem	-Mutualiser les outils présentés ou construits au moment des animations pédagogiques.
Evaluateur	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter des conseils en fonction des besoins - Evaluation formatrice : rédiger un bilan synthétique (à élaborer) des visites-conseils. - Déclencher les procédures d'alerte et informer l'équipe de suivi. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire les visites évaluatives du stage en responsabilité - Renseigner l'évaluation terminale - Garantir le suivi du dossier de compétences. 	<ul style="list-style-type: none"> - idem PEMF
Professionnel de l'analyse et de la distanciation (observateur de pratiques, didacticien, explication,	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des grilles de suivi des élèves - Contribuer à la construction de compétences professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la construction de compétences professionnelles en articulant théorie et pratique - Proposer des grilles ou repères critériés 	<ul style="list-style-type: none"> - idem PEMF

⁶ Les formateurs de terrain ont des missions communes et des missions spécifiques à leur fonction.

théorisation)		d'observation de pratique - Conduire des entretiens avec le MAT	
---------------	--	--	--

4.2 – SE FORMER PAR LE STAGE EN RESPONSABILITE

Cette partie du livret permet de répondre, pour chaque session du stage en responsabilité, aux difficultés rencontrées et soulevées par le stagiaire lors de sa prise en charge de la classe (en pratique accompagnée et en responsabilité).

Elle lui permet de s'interroger sur sa pratique en termes de connaissances, d'attitudes ou de capacités, de formuler une problématique et de chercher des réponses.⁷

Elle lui sert également de support à la prise de notes pendant les entretiens des visites formatives et évaluatives.

4.2.1- Période d'accompagnement intensif

Date	Problématique (professionnelle ou théorique) rencontrée et/ou soulevée par le stagiaire	Propositions ou éléments de réponse apportés par le stagiaire ⁸	Qualité du formateur (MAT, EMF, CPC, autres)	Réponses et/ou compléments apportés par le formateur ⁹

⁷ On mettra ces réflexions en lien avec la compétence professionnelle n°10 : se former et innover.

⁸ Le stagiaire trouvera sur le site de l'académie tous les documents officiels de référence liés à sa formation.

⁹ Dans le cadre de sa formation, le stagiaire peut rencontrer son tuteur mais aussi tout autre formateur ou personne ressource de l'académie.

Date	Problématique (professionnelle ou théorique) rencontrée et/ou soulevée par le stagiaire	Propositions ou éléments de réponse apportés par le stagiaire	Qualité du formateur (MAT, EMF, CPC, autres)	Réponses et/ou compléments apportés par le formateur

4.2.2 -Période d'accompagnement filé

Date	Problématique (professionnelle ou théorique) rencontrée et/ou soulevée par le stagiaire	Propositions ou éléments de réponse apportés par le stagiaire	Qualité du formateur (MAT, EMF, CPC, autres)	Réponses et/ou compléments apportés par le formateur

Date	Problématique (professionnelle ou théorique) rencontrée et/ou soulevée par le stagiaire	Propositions ou éléments de réponse apportés par le stagiaire	Qualité du formateur (MAT, EMF, CPC, autres)	Réponses et/ou compléments apportés par le formateur

4.2.3 - Période d'accompagnement différencié

Date	Problématique (professionnelle ou théorique) rencontrée et/ou soulevée par le stagiaire	Propositions ou éléments de réponse apportés par le stagiaire	Qualité du formateur (MAT, EMF, CPC, autres)	Réponses et/ou compléments apportés par le formateur

Date	Problématique (professionnelle ou théorique) rencontrée et/ou soulevée par le stagiaire	Propositions ou éléments de réponse apportés par le stagiaire	Qualité du formateur (MAT, EMF, CPC, autres)	Réponses et/ou compléments apportés par le formateur

4.3 - LES RENCONTRES AVEC LES TUTEURS ¹⁰

4.3.1- Période d'accompagnement intensif

Date et horaires	Contenus (en référence aux compétences professionnelles à développer)	Signature du tuteur

¹⁰ Le stagiaire bénéficie d'un accompagnement par son tuteur : ce tableau récapitule les modalités des rencontres de ce temps de formation privilégié.

4.3.2 - Période d'accompagnement filé

Date et horaires	Contenus (en référence aux compétences professionnelles à développer)	Signature du tuteur

4.3.3 - Période d'accompagnement différencié

Date et horaires	Contenus	Signature du tuteur

5 - LA FORMATION CONTINUEE

5.1 - PERIODE DE FORMATION CONTINUEE FILEE¹¹ du 16 août 2011 au 30 septembre 2011

- Conduite de classe : Discipline, Dialogue, Autorité, Respect, Sanction, Reconnaissance, Estime de soi
- Apports pédagogiques et didactiques en fonction de problématiques de terrain rencontrées lors de la responsabilité de classe

<u>DATE</u>	<u>INTITULE DU MODULE</u>	<u>CONTENUS¹²</u>	<u>INTERVENANT</u>

¹¹ Elle se déroule sur quatre mercredis de l'année de formation.

¹² Chaque module de formation sera l'occasion d'une production par les stagiaires sur un des points du module, production illustrée après retour sur le terrain.

5.2 - PERIODE DE FORMATION CONTINUEE GROUPEE du 19 septembre 2011 au 23 septembre 2011

- Approche didactique disciplinaire (lecture, mathématiques, sciences ...)

<u>DATE</u>	<u>INTITULE DU MODULE</u>	<u>CONTENUS</u>	<u>INTERVENANT</u>

5.3 - PERIODE DE FORMATION CONTINUEE FILEE du 17 octobre 2011 au 16 décembre 2011¹³

- Apports didactiques et théoriques en fonction de problématiques de terrain, du cycle
- C2I2E (6 heures pour ceux qui n'ont pas validé le C2i2e))
- Maternelle (6 heures)
- Approche didactique disciplinaire (lecture, mathématiques, sciences ...)

<u>DATE</u>	<u>INTITULE DU MODULE</u>	<u>CONTENUS</u>	<u>INTERVENANT</u>

¹³ Elle se déroule sur quatre mercredis de l'année de formation.

5.4 - PERIODE DE FORMATION CONTINUEE FILEE du 23 janvier 2012 au 06 juillet 2012¹⁴

Elargissement des contenus sur des domaines plus vastes en fonction de l'évolution des compétences du stagiaire (en fonction des besoins recensés au regroupement de décembre 2011)

<u>DATE</u>	<u>INTITULE DU MODULE</u>	<u>CONTENUS</u>	<u>INTERVENANT</u>

¹⁴ Elle se déroule sur sept mercredis de l'année de formation (huit pour ceux qui n'ont pas validé le C2i2e).

<u>DATE</u>	<u>INTITULE DU MODULE</u>	<u>CONTENUS</u>	<u>INTERVENANT</u>

6 - LES MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Les stagiaires sont informés dès le début de l'année des modalités d'évaluation et de validation qui seront mises en œuvre lors du stage en responsabilité. L'équipe de suivi, sous la responsabilité de l'IEN de circonscription, évalue et valide la formation à partir de ces évaluations, mises en perspective avec les dix compétences du référentiel.

Ainsi, le déroulement de la validation s'appuie sur une politique claire et cohérente traduite par le livret d'évaluation et de validation.

A cet effet sont arrêtées les modalités suivantes :

<p>Mentions apposées sur les bulletins de visite évaluative du stage en responsabilité pour chaque bilan de l'équipe de suivi</p>	<ul style="list-style-type: none"> - TS (très satisfaisant) - S (satisfaisant) - P (passable) - I (insuffisant) - NE (Non Evalué) - AE (Absence d'évaluation - stagiaire en congé long – maternité)
<p>Niveau d'appréciation des compétences professionnelles du référentiel</p>	<p>Niveau 1 : N'a pas développé la compétence, présente des lacunes graves Niveau 2 : Présente des lacunes dans le développement de la compétence Niveau 3 : A atteint un niveau de maîtrise suffisant de la compétence Niveau 4 : A atteint un niveau élevé dans le développement de la compétence</p>
<p>Exploitation des résultats</p>	<p>1/ Présence d'un I ou d'un P dans un bulletin de visite évaluative en référence aux compétences, arrêt de la décision en équipe de suivi pour la mise en place d'une autre visite évaluative et /ou d'une procédure d'alerte lors du bilan de session 2.</p> <p>2/ Présence d'un I ou d'un P sur le bulletin de visite évaluative lors de la session 3, visite de l'IEN de la circonscription et décision en équipe de suivi de l'opportunité d'une « procédure formelle ».</p> <p>3/ Présence de plus de 2 compétences validées I : non validation de l'année de formation</p>